FESTIVAL FOOT U13 PITCH

RÈGLEMENT (PHASE DEPARTEMENTALE)
SAISON 2023/2024

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

Les équipes U13 disputant une compétition de District participent au « Festival Foot U13 Pitch » à 8 joueurs.

- ✓ Le nombre d'équipes engagées par Clubs n'est pas limité,
- ✓ Les équipes mixtes et les équipes exclusivement féminines sont autorisées,
- ✓ L'engagement des clubs est fait automatiquement par le District pour les équipes engagées en compétition départementale.
- ✓ **L'engagement est gratuit**.

ARTICLE 2 : REGLEMENT

La Coupe « Festival U13 » est organisée en conformité avec les règlements généraux, le statut fédéral des Jeunes et les Lois du Jeu qui régissent le Foot à 8 U13.

ARTICLE 3 : PHASE DISTRICT

La phase départementale se déroule dans plusieurs centres, sur plusieurs tours, suivant le calendrier établi par la Commission d'organisation du District.
Au second tour, les équipes participent à un Challenge « Technique » avant le début des rencontres (protocole en annexe).
Durée des rencontres U 13 :
Poule de 4 équipes : 3 rencontres de 20 minutes sans mi-temps
Attention : Lorsqu'une équipe est forfait le temps de jeu des rencontres reste inchangé.

PREMIER TOUR

Un nombre de poules (de 3 ou 4 équipes) est défini en fonction du nombre d'équipes inscrites. Les premiers de chaque poule sont qualifiés avec les meilleurs deuxièmes (pouvant être complété éventuellement par les meilleures troisièmes selon le nombre d'équipes engagées) pour atteindre 64 équipes.
Une épreuve technique est mise en place.
Rencontre gagnée : 4 points
Rencontre nulle : 2 points
Rencontre perdue : 1 point
Rencontre perdue par pénalité ou forfait : 0 point et 2buts à zéro
A l'issue du classement, en cas d'égalité de points, « l'épreuve technique » départage les équipes.

SECOND TOUR

Les 64 équipes qualifiées sont réparties en 16 poules de 4. Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour la finale départementale.
Une épreuve technique est mise en place.
Rencontre gagnée : 4 points
Rencontre nulle : 2 points
Rencontre perdue : 1 point
Rencontre perdue par pénalité ou forfait : 0 point 0 point et 2buts à zéro
A l'issue du classement, en cas d'égalité de points, « l'épreuve technique » départage les équipes.

ARTICLE 4 : FINALE DISTRICT

La Finale District est organisée par la Commission d'organisation du District, en un lieu fixé par elle.
Elle réunit les 16 clubs qualifiés issus des phases départementales.
Les équipes seront opposées sur 3 groupes d'épreuves :

Groupe 1 : 2 Défis Techniques (jonglerie et conduite)	25% des points
Groupe 2 : 2 Quiz règles du jeu et règles de vie	25% des points
Groupe 3 : 5 rencontres de 14 min	50% des points

Les 2 équipes qui totalisent le plus de points seront qualifiées pour la Finale Régionale.

Mise en place des rencontres
Les 16 équipes sont regroupées en une poule de 16 après tirage au sort intégral.
Les équipes seront opposées selon la formule "ECHIQUIER" (règlement joint en annexe).
Lors de cette finale, un club ne peut pas présenter plus d'une équipe.
Nombre total de rencontres : 5
Rencontre gagnée : 4 points
Rencontre nulle : 2 points
Rencontre perdue : 1 point
Rencontre perdue par pénalité ou forfait : 0 point
En cas d'égalité de points, « le défi conduite » départage les équipes.
Durée des cinq rencontres : 14 minutes sans mi-temps

ARTICLE 5 : FINALE LIGUE

La Finale Ligue est organisée par la Commission d'organisation de la LPIFF, en un lieu fixé par elle.
Elle réunit les 16 clubs qualifiés issus des phases départementales.
Les équipes seront opposées sur 3 groupes d'épreuves :

Groupe 1 : 2 Défis Techniques (jonglerie et conduite)	25% des points
Groupe 2 : 2 Quiz règles du jeu et règles de vie	25% des points
Groupe 3 : 5 rencontres de 14 min	50% des points

L'équipe classée 1er est qualifié pour la Finale Nationale.
Elle représente la Ligue de Paris-Ile de France.

ARTICLE 6 : RECOMMANDATIONS

TERRAIN

Il est recommandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les spectateurs et parents accompagnant les Clubs restent derrière la main courante ou à distance respectable de l'aire de jeu.

FIXATION DES BUTS

L'attention est à nouveau portée sur l'obligation d'ancrage des buts amovibles, de manière à assurer la stabilité de l'ensemble du portique.

ARTICLE 7 : QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES

Conformément aux R.G de la F.F.F (Article - 141 Vérification des licences):

1. Les arbitres exigent la présentation des licences sur la tablette du club recevant avant chaque rencontre et vérifient l'identité des joueurs.

2. En cas de recours à une feuille de rencontre papier, dans les conditions de l'article 139bis, les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

3. Ces dispositions s'appliquent à toutes les catégories de joueurs, les Ligues régionales pouvant toutefois prendre, pour leurs compétitions, les mesures qui leur paraissent convenables pour les joueurs ou joueuses licenciés U6 à U13 et U6 F à U13 F, mais seulement en ce qui concerne la justification de l'identité du joueur, la production de la demande de licence dûment complétée dans les conditions susvisées ou la production d'un certificat médical de non contre-indication étant, à défaut de présentation d'une licence, toujours obligatoire pour participer à une rencontre.

Rappel : Article 160 des règlements généraux de la FFF : Nombre de joueurs « Mutation »

« *Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de rencontre est limité à quatre dont* ***un maximum*** *ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements* ».

Les clubs en infraction avec l'article 160 des règlements généraux de la FFF seront disqualifiés.

Le Responsable d'équipe identifié sur la feuille de rencontre doit être licencié « Educateur » ou Dirigeant » pour s'asseoir sur le banc de touche.
Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.
Le joueur ou la joueuse doit être qualifié dans leur club au plus tard le 31 janvier.
En aucun cas, un joueur ou une joueuse ne peut jouer dans plusieurs équipes lors d'un même tour de l'épreuve.

ARTICLE 8 : SANCTIONS

9.1 - FORFAITS :

Ils sont déterminés par la Commission d'organisation départementale.
L'amende est fixée chaque saison par le Comité Directeur.
Pour les forfaits avisés, le Club doit avertir le District huit jours ouvrables avant la date prévue pour la rencontre, afin de pouvoir inviter un autre club.

9.2 - LES CAS NON PREVUS :

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par la Commission d'organisation responsable de la compétition et en dernier ressort par le Comité de Direction du District

ANNEXE TECHNIQUE (2ème TOUR)

Une épreuve technique au choix avant chaque rencontre

Chaque rencontre est précédée d'une épreuve technique définie par la commission CFAER.
• « Coup de pied de réparation »

Organisation des coups de pieds de réparation

4 tireurs par rencontre
Faire tirer une fois tout le monde dans l'ordre des numéros (1 à 12) ⎫ Dont le gardien de but
En cas d'égalité à la fin de la série un 5ème tireur s'avance

FORMULE ECHIQUIER

Les rencontres des finales se déroulent selon la formule « ECHIQUIER ».
Les équipes sont réparties en 2 groupes de 8 équipes à partir d'un tirage au sort.
Les 2 poules jouent en alternance :

- Poule A, 4 terrains / 4 rencontres
- Poule B, 4 terrains / 4 rencontres

Rencontre 1 : déterminé à partir du tirage au sort
Classement 1 :
Rencontres 2 : 1er vs 2ème, 3ème vs 4ème, 5ème vs 6ème, 7ème vs 8ème. -
Ainsi de suite pour les autres rencontres.
<u>Les points :</u>

- Victoire = 4 pts, Nul = 2 pts, Défaite = 1 pt, Défaite par pénalité = 0 point et 2 buts à zéro

Aucune équipe ne peut rencontrer deux fois le même adversaire.
Le cas échéant, ce sera la suivante au classement.
Lorsque le rassemblement est composé d'un nombre impair d'équipes, l'équipe exemptée est celle qui est classée dernière à l'issue de chaque classement. L'équipe exemptée marque automatiquement 4 points (0 but pour, 0 but contre).
Aucune équipe n'est exemptée 2 fois. Le cas échéant, ce sera l'équipe la précédant au classement et n'ayant pas été exemptée.
En cas d'égalité au nombre de points entre 2 ou plusieurs équipes à la suite d'une rencontre, il est tenu compte des dispositions suivantes :
Si égalité de points au classement, les deux équipes se départagent avec le Défi Conduite (au 10ème de seconde), puis tirage au sort.
Nombre de rencontres : 5
Durée des rencontres : 14 minutes sans mi-temps.

<u>AMENDES PREVUES</u>

Disqualification Festival U13 1er tour **50**€

Forfait non avisé Festival U13 1er tour **15**€

Disqualification Festival U13 2ème tour **80**€

Forfait non avisé Festival U13 2ème tour **30**€

Disqualification Festival U13 Finale départementale 120€

Forfait non avisé Festival U13 Finale départementale 120€
Non-retour des feuilles de résultat, et feuilles d'engagement des équipes dans les 48h. 50€